

Date de mise en ligne : 16/04/2024

Auteur : Mme le Maire de Romagné, Cécile PARLOT

Conseil municipal du 12/04/2024

Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18 (4 pouvoirs)

- **2024/04-037 Marché de préparation, confection et livraison de repas en liaisons chaude et froide pour le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs communaux – Avenant 1**

Le Conseil municipal approuve la conclusion d'un avenant avec la SAS Convivio RCO pour élever le seuil du marché à 58 850 € HT et autorise le Maire à le signer ; adoption à l'unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-038 Entretien des toitures des bâtiments communaux - contrat**

Le Conseil municipal retient l'offre de l'entreprise Lochet-Beaudoin au prix horaire de 48.30 € HT, pour l'entretien annuel des toitures des bâtiments communaux et autorise le Maire à la signer ; adoption à l'unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-039 Réalisation d'un plan de circulation- Devis**

Le conseil municipal approuve l'offre du bureau d'études TECAM pour la réalisation d'un plan de circulation apaisée au montant de 6050 € HT et autorise le Maire à la signer ; adoption à l'unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-040 Changement d'application de gestion pour le cimetière – devis de la société GESCIME**

Le Conseil municipal retient la proposition de l'entreprise GESCIME pour le changement d'application de gestion du cimetière et autorise le Maire à signer le devis d'un montant de 9123 € HT ; adoption à l'unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-041 Renouvellement des licences pour bornes WIFI – Devis**

Le Conseil municipal approuve le devis de renouvellement des licences pour les 13 bornes WIFI dans les bâtiments communaux et le devis de maintenance de ces matériels avec l'entreprise SAS Sensing Vision, au montant de 8835 € TTC ; adoption à l'unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-042 Acquisition d'une armoire frigorifique pour le restaurant scolaire**

Le Conseil municipal retient la proposition de la société QUIETALIS pour l'acquisition d'une armoire frigorifique pour le restaurant scolaire au montant de 2 211 € HT et autorise le Maire à signer le devis ; adoption à l'unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-043 Installation classée – Demande de la SAS Chimirec en vue d’obtenir l’autorisation environnementale d’augmenter le volume d’activité de production et de stockage de combustible solide énergétique (CSE), de démarrer une activité de production de combustible solide de récupération (CSR) et d’augmenter ses capacités de stockage et de traitement au sein de son établissement de Javené- Avis du conseil municipal**

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la demande de la SAS Chimirec ; adoption à l’unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-044 M57- Règlement budgétaire et financier - instauration**

Le Conseil municipal adopte la proposition de règlement budgétaire et financier proposé ; adoption à l’unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-045 Compte de gestion 2023 – Budget principal**

Le Conseil municipal approuve le compte de gestion 2023 relatif au budget principal ; adoption à l’unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-046 Compte de gestion 2023 – Budget annexe ESCALE**

Le Conseil municipal approuve le compte de gestion 2023 relatif au budget annexe ESCALE ; adoption à l’unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-047 Compte administratif 2023 - Budget principal**

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2023 relatif au budget principal ; adoption à l’unanimité par 16 voix pour dont 3 pouvoirs.

- **2024/04-048 Compte administratif 2023 - Budget annexe ESCALE**

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2023 relatif au budget annexe ESCALE ; adoption à l’unanimité par 16 voix pour dont 3 pouvoirs.

- **2024/04-049 Affectation du résultat – Budget principal**

Le conseil municipal approuve l’affectation du résultat proposé ; adoption à l’unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-050 Actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement**

Le Conseil municipal approuve la proposition relative aux autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption à l’unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-051 Budget primitif 2024 – Budget principal**

Le Conseil municipal approuve le budget primitif 2024 ; adoption à l'unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-052 Vote des taux des impôts directs locaux**

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux au niveau de 2023 ; adoption à l'unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-053 Amicale cycliste – demande de subvention exceptionnelle**

Le Conseil municipal approuve la demande de subvention exceptionnelle de l'Amicale cycliste d'un montant de 346.70 € pour compenser le surcoût liée à la nécessité de louer la salle des fêtes de Saint-Sauveur-des-Landes en urgence suite à l'impossibilité de louer celle de l'Atrium ; adoption à l'unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-054 ASC Romagné Les Landes – demande de subvention**

Le Conseil municipal refuse d'attribuer une subvention à l'ASC Romagné Les Landes pour l'aider à financer le poste de responsable sportif ; adoption à l'unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-055 Les Restos du coeur – demande de subvention exceptionnelle pour 2024**

Le Conseil municipal refuse d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association Les Restos du coeur ; adoption à l'unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-056 ESCALE- Prorogation d'agrément – Convention avec la CAF**

Le Conseil municipal refuse d'attribuer une subvention exceptionnelle au titre de l'année 2024, à l'association les Restos du Cœur ; adoption à l'unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-057 Adhésion à Guide Asso Orientation**

Le Conseil municipal décide d'adhérer à Guide Asso Orientation afin de pouvoir mieux accompagner les associations de la commune ; adoption à l'unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.

- **2024/04-058 Devis de réparation d'un véhicule**

Le conseil municipal décide de prendre en charge la facture de réparation du véhicule d'un agent au montant de 966.77 € TTC, suite à un accident survenu dans le cadre de ses fonctions ; adoption à l'unanimité par 18 voix pour dont 4 pouvoirs.